

COURRIER
DES LECTEURS

BAR CONTACT

Sale sujet, mauvais jour

A propos de l'article publié dans Le JdJ du 14 février intitulé «Avec le temps, la Balance s'est fondue dans le paysage du village».

Faire l'apologie des bars contacts en première page de votre journal, de surcroît le 14 février, me fait réagir. Quel lien peut-on trouver entre le sexe tarifé et la fête des amoureux? Qui sont les filles qui «travaillent» dans ces bars? Votre article ne répond bien évidemment pas à ces questions. Les filles bien nées choisissent très souvent une autre orientation professionnelle et celles qui sont tombées dans les réseaux de prostitution n'ont pas droit à la parole.

A Neuchâtel, la statue de David de Pury, mécène de la ville, a failli être enlevée à cause de ses liens avec l'esclavage. L'exploitation de l'homme par l'homme est considérée aujourd'hui comme une honte et un scandale. Combien de temps faudra-t-il encore pour que l'exploitation de la femme par l'homme ne soit plus légale? Certains pays ont déjà franchi le pas.

Sylviane Steudler, Cernier

MOUTIER

Un projet pharaonique

C'est avec un plaisir immense que j'ai pris connaissance de l'avis de construction publié dans la Feuille officielle du district de Moutier du 8 février 2023, publication relative, en cité prévôtise, d'une démolition générale et de la construction de 94 appartements, rue Industrielle et rue du Moulin. Dont à ajouter, pour la bonne bouche, de l'aménagement d'un centre commercial, de surfaces artisanales et de parkings souterrains sur deux étages. Pour le promoteur de ce gigantesque chantier, une entreprise générale de construction, située à Lausanne, dont les architectes, eux, sont basés en Valais, l'ensemble de l'œuvre représente un investissement de plusieurs dizaines de millions. Construire 94 appartements à Moutier, des centres commerciaux et artisanaux alors qu'actuellement un

appartement sur 10 est vide, que la population ne cesse de décliner et que les commerces actuels ferment les uns derrière les autres, procède d'une dose d'optimisme hors du commun qu'il convient de saluer avec un profond respect.

Il convient également de féliciter chaleureusement la scintillante majorité autonomiste du Conseil municipal de Moutier. Celle-ci, emmenée par le brillantissime Pascal Eichmann, PDC, grand maître de la Commission d'urbanisme et des finances, a su motiver une entreprise générale de construction lausannoise afin d'investir un saladier dans une cité, comme le déclarait récemment un député UDC à la tribune du Parlement jurassien, financièrement aux soins palliatifs des plus aigus.

Pierre Alain Droz, Moutier

ÉCOLE SECONDAIRE

Pour une Couronne unie

Suite aux séances d'information données dans les communes concernant l'école secondaire du Grand-Val, nous pouvons retenir les modèles suivants. Avec le modèle Moutier, les enfants de la Couronne suivront, à partir de 2026, une scolarisation imposée par le Service de l'enseignement du Canton du Jura. Cet enseignement sera différent par rapport au système bernois, qui sera dispensé dans le syndicat scolaire du Grand-Val, donc une scolarisation hybride. Dans le droit bernois, les communes sont responsables d'organiser et d'assurer l'offre de scolarité obligatoire, alors que cette responsabilité incombe au Canton dans le Jura. Les Commissions scolaires ont de ce fait également des compétences plus restrictives dans le canton du Jura.

La convention, les modalités, les contributions et règles appliquées par l'accord RSA, ne seront probablement pas reprises automatiquement par les deux cantons concernés. Une scolarisation comme pratiquée actuellement ne sera plus possible sans nouvel accord ou convention, avec toujours les mêmes désavantages ou inégalités au niveau des responsabilités et prises de décisions pour les communes de la Couronne.

Le problème de l'harmonisation des vacances subsistera également, alors qu'avec la collaboration de l'ES du Bas

de la Vallée de Malleray, cette harmonisation pourra se faire à plus grande échelle. La proximité de certaines communes avec Moutier, le confort de poursuivre une pratique établie, qui sera différente à partir de 2026, sont certainement des arguments discutables, les conditions et exigences futures du Canton du Jura, inconnues actuellement, doivent également être prises en considération pour le choix au sujet de l'ES du Grand-Val.

Selon l'analyse des modèles possibles, le modèle deux sites est réalisable avec une économie de 1000 fr. par élève et par année, économies non négligeables pour les communes. L'option formulée par certains parents, de scolariser leurs enfants à Moutier à titre privé à partir de 2026, ne sera pas possible, l'ES de Moutier n'ayant pas le statut d'école privée.

En analysant les critères retenus, une seule solution est satisfaisante, soit un site scolaire au degré 1 à Grandval, étant une école bernoise dans le canton de Berne. Ce projet n'est certes pas facile à mettre en place, nous trouvons cependant des personnes intelligentes dans le cadre de la Couronne, capables de réaliser cette école. Le modèle deux sites, avec la collaboration de l'ES du Bas de la Vallée, donne une base solide pour cette réalisation.

La population de la Couronne peut et doit choisir cette opportunité le 12 mars 2023, pour créer une école autonome dans une Vallée toujours chahutée, tirer un trait supplémentaire sur une question d'appartenance cantonale. Cette école peut également apporter une attractivité de résidence aux communes de la Couronne unie, aussi une part positive à la région Grand Chasseral. La population de la Couronne doit voter en masse en faveur du principe de la création d'un site scolaire pour l'enseignement au degré secondaire 1 dans le Grand-Val.

Erwin Weber, Crémines

Question de bon sens

Le 12 mars prochain, le corps électoral de huit communes de la région prévôtise devra se prononcer sur l'opportunité de créer une école secondaire à Grandval. Ce vote, qui se veut consultatif, s'inscrit dans le contexte d'une sanction démocratique bien réelle celle-là, je veux parler du transfert de la ville de Moutier dans le Jura.

Suivant l'écho qui fait suite à 50 ans d'histoire régionale tumultueuse, les partisans de l'implantation d'une petite école secondaire à Grandval font fi de l'intérêt des parents d'élèves et, surtout, des élèves eux-mêmes. Tourner le dos à une école secondaire reconnue à laquelle toute la région est habituée et attachée confine, hélas, à l'aveuglement idéologique. Unanimement salué, le statut intercantonal fait par exemple partie de l'ADN de l'école secondaire de La Courtine. Pourquoi en serait-il autrement en Prévôté?

Au-delà des arguments pédagogiques et sociaux qui ne sont plus à démontrer, le maintien d'une école secondaire à Moutier, fut-elle le fruit d'un accord intercantonal, relève de la plus élémentaire logique en termes de proximité. En tant que citoyenne de Perrefitte, il me paraît en effet illusoire de vouloir transporter nos enfants dans une structure balbutiante à des kilomètres de chez eux en traversant une ville où une telle école est bien implantée. C'est une question de bon sens terrien. Pour que la commune de Perrefitte conserve son attractivité auprès des familles, il est primordial d'avoir une école secondaire de proximité!

Oriane Geiser, porte-parole du collectif des parents d'élèves de Perrefitte

CUISINE BIENNOISE

Toutes et tous à vélo

Le Conseil de ville de Bienne a récemment pris une décision qui a fait grincer des dents chez les automobilistes de la région: l'élimination de places de parking dans le centre-ville. Selon les politiciens, cette mesure vise à encourager les gens à utiliser les transports en commun et les modes de transport actifs tels que le vélo et la marche. Soyons honnêtes, cette décision est tout simplement absurde. Qui sont ces politiciens pour décider de la façon dont nous devons nous déplacer? Pourquoi nous punir pour avoir choisi de conduire une voiture? La vérité est que ces politiciens veulent simplement se donner une image de «verts» et de «progressistes» sans se soucier des conséquences de leurs actions. Bien sûr, ils nous diront que l'élimination des places de parking est une mesure nécessaire pour lutter contre le changement climatique. Soyons

encore réalistes, une poignée de places de parking en moins ne va pas sauver la planète. Et puis, que dire de ceux qui n'ont pas d'autre choix que de conduire? Les personnes âgées, les familles avec de jeunes enfants, les travailleurs qui ont besoin de transporter de lourdes charges, tous seront touchés par cette décision.

Les politiciens de Bienne ont pris une décision insensée et provocatrice. Au lieu de chercher des solutions équilibrées et inclusives pour la ville, ils ont choisi de se concentrer sur une minorité d'électeurs et d'ignorer les besoins des autres. Et cela ne fait que renforcer l'idée que la politique est une arnaque, une farce qui nous coûte cher et qui ne sert qu'à nourrir l'ego de ceux qui la pratiquent.

Korab Rashiti, député UDC au Grand Conseil

VOTATIONS

Deux fois non, pardi!

Les Verts du Jura bernois soutiennent les agriculteurs et les organisations de défense de l'environnement en s'opposant aux crédits de construction pour l'extension des réseaux routiers d'Aarwangen et de Berthoud. Les extensions des capacités routières ont pour conséquence d'augmenter de façon importante la charge de trafic et cela impacterait grandement la qualité de vie et la sécurité.

Il faut agir, dans les communes concernées, avec des solutions moins coûteuses et destructrices pour l'environnement et le paysage avec une revalorisation des routes qui traversent les localités d'Aarwangen et de Berthoud et des réductions de vitesse, notamment sur le chemin des écoliers. Investir plus de 600 millions pour cinq kilomètres d'asphalte est contraire aux objectifs climatiques du Canton de Berne et est une absurdité dans la situation des finances cantonales.

Enfin, en tant que section rurale, les Verts du Jura bernois se tiennent du côté des agriculteurs qui ont manifesté leur mécontentement face à ces projets de routes à travers des terres agricoles. Il est temps de protéger la production agricole suisse et la biodiversité en empêchant le Canton de goudronner de façon démesurée les terres qui nous nourrissent. Nous invitons la population à voter deux fois non le dimanche 12 mars prochain.

Les Verts du Jura bernois



L'INVITÉ
MANFRED BÜHLER, CONSEILLER NATIONAL ÉLU, CORTÉBERT

De l'importance de la mobilisation francophone

Dans cette chronique, en janvier 2020 – avant le Covid, cela paraît une éternité –, je revenais sur les conséquences de l'absence des francophones bernois du Parlement fédéral, en observant que toute regrettable que soit cette situation, elle ne serait pas pour autant une catastrophe. Le développement du Jura bernois depuis 2020, hors conséquences de la pandémie, est solide tant sur le plan économique que de son image. Ainsi, l'absence formelle des traversées du Parlement n'a manifestement pas eu de conséquences irrémédiables sur la région. Une telle configuration serait toutefois malsaine et injuste sur la durée.

Dès lors, il s'agit de se retrousser les manches pour que les élections fédérales de l'automne prochain soient un succès pour notre région et, plus largement, les francophones bernois.

Grâce à l'élection d'Albert Rösti au Conseil fédéral, j'aurai le privilège d'être assermenté au Conseil national le 27 février et pourrai ainsi aborder l'échéance électorale en tant que sortant, ce qui constitue plutôt un avantage. 2011 et 2019 nous ont toutefois montré que la qualité de sortant ne garantit pas la réélection. Je m'engagerai personnellement avec force pour transformer l'essai.

Toutefois, la mission d'assurer la présence francophone bernoise au Parlement ne peut pas être prise en charge et remplie par une seule personne. A ce titre, je me réjouis de voir que d'autres candidatures solides émergent tant à l'UDC que dans les autres partis. Si mon engagement se concentre bien entendu sur le succès du parti dont j'ai la charge au plan cantonal, je ne pourrais que me réjouir de l'élection d'une per-

sonne francophone d'un autre parti au Conseil national. Rappelons-nous de l'époque où le Jura bernois comptait jusqu'à cinq représentantes et représentants au Conseil national, soit presque trois fois plus que le canton du Jura.

En unissant les forces francophones au-delà des clivages partisans pour appeler et motiver au vote, la mission pourra être accomplie avec succès!

Un tel succès était rendu possible notamment par un engagement fort des personnalités régionales au sein de leur formation politique, au Grand Conseil, ou dans les associations cantonales ou nationales. Il

s'agit d'une tâche exigeante et de longue haleine.

La participation de la population aux élections constitue également un facteur essentiel. Le corps électoral du Jura bernois ne s'est déplacé qu'à 36,8% aux urnes en 2019, tandis que

le Mittelland se situait à 52,3%! Avec 10 ou 15 points de pour-cent de participation supplémentaires dans le Jura bernois, il est fort à parier que les voix francophones auraient suffi à éviter l'absence du Conseil national.

Une mobilisation populaire importante doit émerger au mois d'octobre prochain tant dans le Jura bernois qu'auprès des francophones de Bienne, du Seeland et de tout le canton.

Les partis, les associations, les communes, les entreprises et toutes les personnes de bonne volonté doivent tirer à la même corde pour inciter les ayants droit à participer aux élections. Des initiatives ont d'ores et déjà émergé auprès de Jura bernois. Bienne ou du Conseil du Jura bernois, par exemple. Elles sont à saluer et à développer. Le rayonnement positif de la région qui se fait jour à travers la fondation implantée à Sonceboz est également de nature à créer une dynamique favorable.

En unissant les forces francophones au-delà des clivages partisans pour appeler et motiver au vote, la mission pourra être accomplie avec succès!